

**AS/Ega/Platform (2024) 01**

16 avril 2024

## **Commission sur l'égalité et la non-discrimination**

### ***Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe***

#### **Projet de Programme de travail 2024-2025 (durée du projet VC 3742)**

##### **Objectifs**

Conformément à la Résolution 2417 (2022) « Lutte contre la recrudescence de la haine à l'encontre des personnes LGBTI en Europe », l'objectif de la Plateforme est de « faciliter la coopération avec et entre les parlements nationaux visant à promouvoir l'égalité pleine et effective des personnes LGBTI à travers l'ensemble du continent ».

Il s'agit, concrètement, de promouvoir l'égalité LGBTI en Europe grâce à la coopération entre les parlements nationaux réunis au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

##### **Composition**

Conformément aux termes de référence de la Plateforme (AS/Ega/Inf (2022) 18), la composition de la Plateforme est la suivante :

Membres de l'Assemblée parlementaire désigné-e-s par leur délégation nationale et par certaines commissions, partenaires pour la démocratie, observateurs à l'Assemblée,

Membre associé-e nommé-e par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe,

Possibilité de coopérer avec d'autres réseaux similaires (par exemple Intergroupe LGBTI du Parlement européen).

Travaux coordonnés par la Rapporteuse générale sur les droits des personnes LGBTI (depuis mars 2024 : Béatrice Fresko-Rolfo, Monaco, ADLE).

##### **Ressources**

Les activités de la Plateforme sont financées par les contributions volontaires des délégations nationales auprès de l'Assemblée et des représentations permanentes des États membres. Certaines activités menées dans le cadre de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination peuvent être financées par le budget ordinaire de l'Assemblée parlementaire.

Des contributions et un appui en nature sont fournis par les États membres pour l'organisation d'événements dans les parlements nationaux (mise à disposition de salles de réunion, soutien administratif...).

## **Méthodes de travail, activités et ressources**

### ▪ **Activités thématiques lors des sessions plénières et des réunions de la Commission**

La Plateforme tiendra des réunions thématiques en marge d'activités de l'APCE déjà prévues (session, réunions de commission), dans la limite des ressources humaines et financières disponibles.

Possibilité de tenir jusqu'à deux réunions par an.

Thèmes proposés par 2024-2025 (liste non-exhaustive et non-limitative) :

- Combattre les discriminations et violences à l'égard des personnes transgenres.
- Égalité et un meilleur accès aux soins de santé pour les personnes LGBTI en Europe.

### ▪ **Événements au sein des parlements nationaux**

Possibilité d'organiser des événements au sein de parlements nationaux ou dans d'autres cadres :

- Conférences thématiques sur des sujets d'actualité visant à contribuer à promouvoir l'égalité LGBTI en Europe, conformément à l'objectif de la Plateforme. Un événement pourrait être organisé, par exemple, sur la protection de la vie privée et familiale - les familles arc-en-ciel ;
- Séminaires entre pairs et workshops au sein de parlements nationaux pour soutenir l'adoption de textes législatifs ayant pour objectif l'avancement des droits et de l'égalité des personnes LGBTI.

### ▪ **Communication, publications**

Outre les activités susmentionnées, possibilité d'envisager la préparation et la diffusion de publications visant à accroître la visibilité de la Plateforme et des travaux déjà menés par l'Assemblée pour promouvoir l'égalité LGBTI. Si le budget le permet, un manuel à l'usage des parlementaires pourrait être préparé.

Publications « simples » :

- Mise à jour du dépliant de présentation (anglais / français) ;
- Recueil des textes adoptés par l'Assemblée (anglais / français).

Publications nécessitant davantage de ressources :

- Engagement d'un·e expert·e chargé·e de la rédaction d'un manuel pour les parlementaires sur les moyens de promouvoir les droits des personnes LGBTI au sein de leurs parlements nationaux, et sa traduction dans d'autres langues, en fonction du niveau des contributions volontaires.

Visibilité :

- Renforcement de la présence en ligne de la Plateforme par le biais des médias sociaux, via la page web et le compte X de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination (@PACE\_Equality), ainsi que les principaux sites web de l'Assemblée et du Conseil de l'Europe. Réalisation de campagnes de visibilité pour marquer des événements et des « journées » ou « semaines » spéciales.

## **Coopération**

Une coopération continue avec toutes les parties prenantes intéressées au respect des droits des personnes LGBTI sera maintenue afin d'assurer la pertinence de ces activités, et en particulier avec :

Commissaire aux droits de l'homme,  
Unité Orientation sexuelle, identité et expression de genre et caractéristiques sexuelles du Conseil de l'Europe,  
Intergroupe LGBTI du Parlement européen,  
Expert indépendant des Nations unies sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre,  
L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.